

BULLETIN - INFO - AQRDM

Bienvenue à cette publication pour les membres de l'Association Québécoise en Retraitement des Dispositifs Médicaux (AQRDM)

Nous sommes fières de vous offrir un journal de qualité mais ne pouvons le faire sans vous.

Envoyez-nous vos articles, expériences et feedback pour une prochaine publication.

Courriel: www.aqrdm.org

À l'attention de M^{me} Isabelle Bennett Directrice, responsable journal

Assistance téléphonique pour la **PRÉVENTION DES INFECTIONS**

« Les chirurgiens, les infirmières, les directeurs de l'approvisionnement et les fournisseurs doivent savoir combien de temps il faut pour retraiter les instruments conformément aux directives de chaque fabricant. »

À propos de notre source

CHUCK HUGHES est directeur général et formateur principal chez SPSmedical Supply Corp. situé à Rochester dans l'État de New York. SPSmedical est le plus important laboratoire d'essai de stérilisateurs en Amérique du Nord et dispose de plus de 50 stérilisateurs pour valider la stérilité des instruments médicaux. Membre de l'Association for the Advancement of Medical Instrumentation (AMMI), de l'Association of periOperative Registered Nurses, de l'Association for Professionals in infection control and Epidemiology (APIC) et de l'Organization for Safety and Asepsis Procedures, Chuck Hughes effectue des présentations sur les meilleures pratiques de stérilisation dans le cadre de conférences sur les soins de santé.

À propos de cette chronique

Cette chronique présente des réponses et des conseils pratiques en regard à certaines des questions les plus souvent posées aux fournisseurs et aux formateurs des domaines de la prévention des infections et de la stérilisation. Pour soumettre une question à cette chronique, faire parvenir un courriel à Bob Kehoe, directeur général, à l'adresse suivante : rkehoe @healthforum.com.

Assistance téléphonique pour la PRÉVENTION DES INFECTIONS

Les instruments sont-ils stériles ou ont-ils simplement été chauffés?

La stérilisation rapide des instruments présente de nombreuses préoccupations si elle n'est pas effectuée adéquatement, comme l'indiquent les normes de l'AAMI et de la CSA, la directive 7176 du Department of VA, les pratiques recommandées de l'AORN et l'énoncé de position de la Joint Commission publiée le 15 juin 2009. Il est essentiel de suivre les directives de retraitement validées du fabricant du dispositif et de ne pas utiliser la stérilisation rapide pour les implants, sauf en cas d'urgence, lorsqu'aucune autre option n'est disponible.

Qu'est-ce que la stérilisation rapide?

Selon l'Association for the Advancement of Medical Instruments (AAMI), la stérilisation rapide est un « processus conçu pour la stérilisation à la vapeur des articles destinés au soin immédiat des patients » [traduction].

Pourquoi autant d'établissements de soins de santé ont recours à la stérilisation rapide des instruments?

Les deux raisons les plus courantes incitant l'utilisation de la stérilisation rapide sont les stocks insuffisants d'instruments et le manque de communication. Les stocks insuffisants peuvent découler d'un grand nombre de cas nécessitant l'utilisation des mêmes instruments, de la planification d'interventions consécutives nécessitant les mêmes instruments, de la livraison tardive d'instruments loués par les fournisseurs, du retraitement non opportun des instruments par le service de stérilisation ou encore de l'utilisation des instruments du chirurgien. Le manque de communication peut découler du fait que les chirurgiens ne communiquent pas avec les fournisseurs suffisamment d'avance pour qu'ils aient le temps de livrer les instruments lorsqu'ils utilisent des instruments loués, que le bloc opératoire ne communique pas avec le service de stérilisation suffisamment d'avance pour permettre le retraitement des instruments ou que le personnel et les fournisseurs disposent de connaissances limitées en matière de meilleures pratiques, par exemple, ignorer le temps nécessaire pour procéder au retraitement des instruments.

Combien de temps faut-il pour procéder au retraitement des instruments?

Les instruments d'aujourd'hui sont beaucoup plus complexes que les instruments qui étaient utilisés il y a cinq ou dix ans. En outre, les fabricants fournissent des directives détaillées en matière de nettoyage, d'emballage et de stérilisation, comme l'exige la Food and Drug Administration (FDA). Ces directives validées doivent être disponibles et doivent être suivies à la lettre par du personnel formé. Le processus peut facilement prendre de deux à trois heures, ce qui comprend le temps alloué au trempage, au nettoyage, au rinçage et à l'inspection des instruments, ainsi que le temps alloué à l'assemblage, à l'emballage, à la stérilisation, au déchargement du stérilisateur, au refroidissement et à la distribution des instruments. Les chirurgiens, les infirmières, les directeurs de l'approvisionnement et les fournisseurs doivent savoir combien de temps il faut pour retraiter les instruments conformément aux directives de chaque fabricant et planifier les activités en conséquence.

En quoi la stérilisation rapide a-t-elle changé au fil des ans?

Traditionnellement, la stérilisation rapide était uniquement recommandée pour les urgences (p. ex., un instrument échappé) et on utilisait un plateau non emballé dans un stérilisateur à la vapeur à déplacement par gravité, à une température de 132 °C (270 °F), pendant 3 ou 10 minutes, selon le type d'instrument. Aujourd'hui, l'utilisation de la stérilisation rapide s'étend également aux cycles de prévide et à une variété de systèmes d'emballage, y compris les boîtiers protecteurs, les enveloppes à une épaisseur et les contenants de stérilisation scellés.

Quoique certaines normes de stérilisation ne recommandent pas la stérilisation rapide de grands ensembles d'instruments (CSA et directive 7176 des VA), l'utilisation des cycles de prévide permet aux utilisateurs de le faire, alors que les cycles par gravité traditionnels ne feront que chauffer bon nombre des instruments complexes utilisés de nos jours (instruments Medtronic Midas Rex, ensembles complexes de SYNTHES et instruments Smith & Nephew).

D'autres exemples d'instruments qui ne peuvent pas subir une stérilisation rapide avec les cycles

par gravité traditionnels, mais qui peuvent l'être avec les cycles de prévide si la durée est prolongée incluent les instruments DePuy Hand Innovations (10 minutes), les ensembles Stryker Spine (15 minutes), les ensembles Abbott Spine (15 minutes), le système Scientix SACP (18 minutes), l'ensemble Aesculap S4 Spine (10 minutes) et les ensembles DePuy (5 à 8 minutes).

Comment les recommandations relatives à la stérilisation rapide varient-elles parmi les organismes?

Les recommandations relatives à la stérilisation rapide varient légèrement d'un organisme à un autre. Par exemple, la norme canadienne Z314.03-09 indique ce qui suit : « la stérilisation rapide ne devrait être utilisée que dans les situations où des articles individuels (instruments échappés par exemple) requièrent une stérilisation immédiate » [traduction].

La directive 7176 des VA indique ce qui suit : « La stérilisation rapide ne doit pas être utilisée pour la stérilisation de régulière des instruments chirurgicaux. La stérilisation rapide peut être utilisée durant une intervention chirurgicale pour faire face aux imprévus. Cette méthode n'est pas recommandée pour les grands plateaux d'instruments, tels que les plateaux loués. En raison de leur configuration complexe, il n'est pas recommandé de procéder à la stérilisation rapide des articles comportant des lumières, tels que les tubes d'aspiration et le matériel mécanique » [traduction].

La norme 79 de l'AAMI indique ce qui suit : « La stérilisation rapide des instruments ne devrait être utilisée que si toutes les conditions suivantes sont respectées : a) les bonnes pratiques du milieu de travail assurent un nettoyage, une décontamination, une inspection et une configuration adéquate des instruments dans les plateaux de stérilisation recommandés ou autres dispositifs de confinement avant la stérilisation; b) la configuration physique du service ou de la zone de travail assure une livraison directe des articles au point d'utilisation (le stérilisateur se trouve dans la salle d'intervention ou dans une salle adjacente à celle-ci); c) les procédures sont mises au point, suivies et vérifiées afin d'assurer la manipulation aseptique et la sécurité du personnel durant le transfert des articles stérilisés entre le stérilisateur et le point d'utilisation; d) l'article doit être utilisé immédiatement après la stérilisation rapide » [traduction].

Les pratiques recommandées de l'AORN, édition 2010 indiquent ce qui suit : « L'utilisation de la stérilisation rapide doit être restreinte au minimum. Cette méthode ne devrait être utilisée que dans des cas cliniques spécifiés et de façon contrôlée. La stérilisation rapide peut être associée à un risque accru d'infection pour les patients en raison du stress exercé sur le personnel pour éliminer une ou plusieurs étapes du processus de nettoyage et de stérilisation » [traduction].

Est-il acceptable de soumettre les implants à une stérilisation rapide?

Premièrement, on doit définir ce qu'on entend par implant médical. Selon la FDA, un implant médical est un « dispositif placé à l'intérieur d'une cavité corporelle chirurgicale ou naturelle afin qu'il y demeure pour une période de 30 jours ou plus » [traduction]. Ensuite, en n'oubliant pas que l'AORN affirme que la stérilisation rapide peut être associée à un risque accru d'infection, passons en revue l'opinion de divers organismes au sujet de la stérilisation rapide.

La norme Z314.03-09 de la CSA indique ce qui suit : « La stérilisation rapide ne doit pas être utilisée pour stériliser des implants à moins que des directives précises soient fournies par le fabricant à cet effet. Dans de nombreux établissements de soins de santé, la stérilisation rapide

est utilisée pour des raisons de commodité afin de compenser les stocks insuffisants d'instruments ou d'implants. Ces pratiques devraient être changées et l'usage de la méthode des plateaux non emballés devrait être restreint aux imprévus et aux cas d'urgence. Chaque établissement devrait avoir comme objectif de minimiser l'utilisation de la stérilisation rapide » [traduction].

La directive 7176 des VA indique ce qui suit : « Les dispositifs implantables ne doivent pas être stérilisés par stérilisation rapide. Parmi les exemples d'implants, on retrouve les broches de Kirschner, les vis, les plaques, les implants vasculaires, les valvules cardiaques, les treillis en Marlex, les treillis Mercelen, les stimulateurs cardiaques internes, les implants péniens, les implants mammaires et les articulations (genoux, hanches et épaules) » [traduction]. La norme 79 de l'AAMI indique ce qui suit : « Les implants ne devraient pas être stérilisés par stérilisation rapide. Les conséquences possibles pour le patient à la suite de l'introduction d'un dispositif, même très peu contaminé, dans un milieu essentiellement avasculaire et de le laisser en place à la fin de l'intervention peuvent être très graves » [traduction].

Les pratiques recommandées de l'AORN, édition 2010 indiquent ce qui suit : « La stérilisation rapide ne devrait pas être utilisée pour les dispositifs implantables, sauf en cas d'urgence, lorsqu'aucune autre option n'est disponible. Les implants sont des corps étrangers et ils constituent un risque accru d'infection du champ opératoire. Une planification minutieuse, un emballage approprié et une gestion des stocks en étroite collaboration avec les fournisseurs peuvent minimiser le besoin de faire appel à la stérilisation rapide des dispositifs médicaux implantables » [traduction].

Comment les établissements de soins de santé doivent-ils documenter la stérilisation rapide?

Les renseignements relatifs au cycle et à la surveillance des résultats (impression, résultats des indicateurs chimiques et biologiques) doivent être inscrits dans un registre électronique ou manuscrit pour suivre les articles ayant subi une stérilisation rapide jusqu'au patient. Les registres de stérilisation doivent inclure l'information concernant chaque charge, y compris les articles traités, le patient auquel les articles sont destinés, les paramètres du cycle, la date et la durée du cycle, les renseignements relatifs à l'opérateur et la raison de la stérilisation rapide. Ces registres devraient être révisés régulièrement afin de réduire ou éliminer le recours à la stérilisation rapide.

Remarque spéciale : Même si la surveillance des résultats peut indiquer que le cycle choisi a été effectué correctement, ces résultats n'indiquent pas si le cycle choisi était suffisant pour stériliser le dispositif ou si celui-ci a simplement été chauffé. Comme l'indique l'énoncé de position de la Joint Commission publiée l'année dernière, « tous les types de cycles de stérilisation à la vapeur, y compris la stérilisation rapide, doivent atteindre les paramètres (temps, température et pression) spécifiés par les fabricants du stérilisateur, des emballages ainsi que de l'instrument chirurgical » [traduction].

Si l'opérateur du stérilisateur n'ajuste pas les paramètres de l'appareil selon les spécifications validées du paquet et/ou des cycles du stérilisateur programmés par le fabricant, il est certain que les instruments subissant la stérilisation rapide chaufferont. Cependant, seront-ils stériles?

Pendant combien de temps les instruments exposés demeurent-ils stériles dans la salle d'opération?

Il y a quelques années, une étude a été menée sur des instruments emballés au Miami Valley Hospital à Dayton en Ohio, laquelle a été publiée dans *The Journal of Bone and joint Surgery*; cette étude examinait trois groupes de 15 plateaux d'instruments stérilisés dans trois salles d'opération distinctes sur une période de 4 heures.

Le premier groupe d'instruments a été ouvert et laissé à découvert dans une salle d'opération verrouillée. Le deuxième groupe d'instruments a été laissé à découvert dans une salle d'opération où une seule personne allait et venait d'un corridor non stérile toutes les 10 minutes. Le troisième groupe d'instruments a été couvert immédiatement avec une serviette stérile dans une salle d'opération verrouillée. L'objectif de cette étude était de déterminer le taux de contamination des plateaux stériles ouverts et d'évaluer les résultats lorsqu'on plaçait une serviette stérile par-dessus les instruments exposés dans le milieu contrôlé d'une salle d'opération inutilisée.

On a prélevé des échantillons immédiatement après avoir ouvert les 45 plateaux et à intervalles de 30 minutes durant une période de quatre heures. Trois plateaux ont présenté des résultats positifs immédiatement, lesquels ont été attribués à une stérilisation inadéquate ou incomplète. Fait intéressant, aucun des 15 plateaux ouverts et recouverts d'une serviette stérile n'a présenté de contamination. Toutefois, 30 % des plateaux ouverts qui n'étaient pas recouverts d'une serviette stérile sont devenus contaminés. Étonnamment, la faible circulation n'a pas semblé contribuer à la contamination. Bien que cette étude ne portait pas particulièrement sur des instruments ayant subi une stérilisation rapide, les résultats posent toutefois une préoccupation quant à la stérilisation de plateaux non emballés et l'ouverture des plateaux emballés avant qu'ils ne soient nécessaires. MMHC

Les références utilisées pour rédiger le présent article sont publiées en ligne sur le site http://www.hhnmag.com/

TC Z262 Plan d'action et mise à jour du TSC*

Date: 10 février 2014

Plan d'action du TC 262* de 2014 - 2015

2014 – 2015 Normes pour publication:

Nouvelles éditions sont approuvées pour développement. Ces normes sont estimées pour publication ou publiées pour l'année fiscale CSA 2014 - 2015.

	Normes	Publication estimée
Z314.0-13	Retraitement des dispositifs	Publiée, mars 2013 en
	médicaux - Exigences	version anglaise.
	générales.	
Z314.8-14	Décontamination des	Publiée, 10 mars 2014 en
	dispositifs médicaux	version anglaise.
	réutilisables.	
Z314.3-14	Stérilisation effective à la	Publication prévue pour
	vapeur dans les	juin 2014 en version
	établissements de soins de	anglaise. Réaffirmation en
	santé.	vue de la nouvelle
		publication avril 2014.
ISO 17764 :14	"Sterilization of medical	Publiée en janvier 2014 en
	devices –information to be	version anglaise.
	provided by the	Note : le tableau des
	manufacturer for the	informations requises
	reprocessing of	proposé par Santé-Canada
	resterilizable medical	fait partie de cette
	devices".	publication.

*TSC Technical committee; comité technique TC 262 Stérilisation

Nouvelles éditions sont approuvées pour développement 2014-2015

	Normes	Publication Estimée
Z314.10.1-10	Sélection et utilisation des blouses, des champs opératoires et des enveloppes à usages multiples dans les établissements de santés.	Publication prévue pour 2015. Discussion en cours pour joindre Z314.10.1 avec Z314.14 portant sur tous les emballages.
Z314.10.2-10	Lavage, entretient et préparation des blouses, des champs opératoires et des enveloppes à usages multiples dans les établissements de santés.	Publication prévue pour 2015.
Z314.14-10	Sélection et utilisation des contenants de stérilisation rigide.	Publication prévue pour 2015. Discussion en cours pour joindre Z314.10.1 avec Z314.14 portant sur tous les emballages.
Z314.22-10	Gestions des dispositifs médicaux empruntés, partagés et loués.	Publication prévue pour 2015.
Z314.15-10	"Warehousing, storage and transportation of clean and sterile medical devices".	Publication prévue pour 2015. Discussion en cours pour inclure le transport du souillés.

Préparé par Anne Marie Rancourt 2014-02-10

AQRDM ASSOCIATION QUEBECOOSE	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE EN RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX
S.V.P. remplir la fiche	Fiche d'inscription pour le colloque 2014 S.V.P. remplir la fiche d'inscription et nous la retourner par la poste avec votre paiement avant le 19 septembre 2014
Nom:	
Titre d'emploi :	
Employeur :	
Courriel :	
Adresse :	
Téléphone (bureau) :	
Coût d'inscription pour le colloque (pe	Coût d'inscription pour le colloque (petit déjeuner, dîner et cocktail inclus) N.B.: Tarifs à moitié prix pour les étudiants avec preuve fournie.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Mettre à jour les connaissances en matière de retraitement des dispositifs médicaux en lien avec les dernières versions des normes CSA et des organismes gouvernementaux (INSPQ – CERDM)
- Acquérir une expertise scientifique en matière de retraitement des dispositifs médicaux
- Développer une capacité d'évaluation des problématiques rencontrées en retraitement des dispositifs médicaux.

RÉSERVATIONS

Pour réservations :

Téléphone : 819-478-4971 Télécopieur : 819-474-6604 Sans Frais : 1-866-705-6584 (Canada et États-Unis seulement) Autres pays : 001-819-478-4971

Les démarches en regard de l'hébergement doivent être faites par le participant auprès de l'hôtel.

Réservation:

Avant le 19 septembre 2014

Tarifs des chambres :

120\$ par nuit, en occupation simple ou double

Stationnement:

Extérieur, avec barrières de sécurité, sans frais et surveillance par caméras



BEST WESTERN PLUS

Hôtel Universel Drummondville



915, rue Hains Drummondville (Québec) J2C 3A1

Bordé par les principaux axes routiers

Situé à la sortie Drummondville centre-ville, soit 177 via l'autoroute 20, le BEST WESTERN PLUS Hôtel Universel constitue un excellent lieu de rassemblement ou halte de repos

Arrivée par l'autoroute 20

Prendre la sortie 177 en direction de Drummondville centre-ville. Rejoindre le boulevard Saint-Joseph. Prendre à gauche sur Hains.

Arrivée par l'autoroute 55

Rejoindre autoroute 20 ouest. Prendre la sortie 177 en direction de Drummondville centre-ville. Rejoindre le boulevard Saint-Joseph. Prendre à gauche sur Hains





COLLOQUE 2014



LA SIMPLICITÉ PAR LA COMPLEXITÉ

23 & 24 octobre

www.aqrdm.org

CONFÉRENCIERS

> Monsieur Michael Fangon

Responsable aux Affaires règlementaires chez AMCOR Flexibles et Président de la commission française de standardisation à l'AFNOR pour les emballages médicaux

> Monsieur Max Baruch

Directeur des ventes de l'activité hospitalière pour AMCOR

> Monsieur Pierre-Martin Tremblay

Directeur de compte, province de Québec chez ECOLAB

> Monsieur Robert Dansereau

Directeur national des ventes chez ECOLAB

> Monsieur Martin Kirouac, Ph.D.

Conseiller en technologies biomédicales pour le CERDM, Groupe Biomédical Montérégie

> Madame Manon Goulet

Spécialiste de l'enseignement clinique chez STERIS Canada Inc.

> Madame Suzie Bouchard

Coordonnatrice du bloc opératoire et stérilisation Institut de cardiologie de Montréal

> Madame Andrée Pelletier

Conseillère scientifique Direction des risques biologiques et de la santé au travail Institut national de santé publique du Québec

> Madame Josée Leblanc

Directrice de la formation continue Cégep de Saint-Laurent

> Dr. Richard Marchand

Microbiologiste infectiologue Institut de cardiologie de Montréal

> Monsieur Richard Roy Conférencier, Président chez SCFPI Inc.

Programme

	nscription et petit déjeuner continental		
08h30 A			
	Assemblée générale annuelle et élections (MEMBRES SEULEMENT)		
09h30 P	Pause santé et visite des exposants		
Terrorian and and	Évaluation de la barrière stérile pour les différents emballages : responsabilités hôpitaux et fabricants » MM. Michael Fangon et Max Baruch)		
11h30 D	Dîner et visite des exposants		
12h30 D	Dessert, café et visite des exposants		
100000000000000000000000000000000000000	Paramètres, procédures, produits, un juste équilibre » MM Pierre-Martin Tremblay et Robert Dansereau)		
120000000000000000000000000000000000000	Acquisition et mise en service des appareils de retraitement des dispositifs médicaux » M. Martin Kirouac)		
15h30 P	Pause santé et visite des exposants		
2000	valuation de la santé de nos laveurs-désinfecteurs parce que : « Si c'est pas propre, c'est pas stérile » Mme Manon Goulet)		
17h00 C	COCKTAIL		
	Vendredi 24 octobre		
07h30 In	nscription et petit déjeuner continental		
8.1	La traçabilité dans le respect des processus et des normes » Mme Suzie Bouchard)		
09h30 Pa	ause santé et visite des exposants		
88	CERDM et Cégep de Saint-Laurent – Des nouvelles fraîches » Mme Andrée Pelletier et Mme Josée Leblanc)		
	Quand la vapeur va, tout va!! » Dr Richard Marchand)		
11h30 V	site des exposants		
	oîner conférence: « Les excuses qui tuent les entreprises » M. Richard Roy)		
14h30 Cl	Clôture		

Association québécoise en